

 SECTION 	Comité départemental d'Action Sociale	
	Du 03 avril 2024	
E-mail : fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr fo.ddfip63@gmail.com		
Téléphone : 06-49-04-11-89		

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- Approbation du PV du CDAS du 5 décembre 2023
- Présentation de la nouvelle organisation régionale de l'action sociale par Mme Florence BUISSON
- Approbation du nouveau règlement intérieur
- Note d'orientation nationale 2024 et relevé de conclusion du CNAS du 15/12/23
- Activités et crédits d'actions locales 2024
- Point budget/sorties 2024
- Questions diverses

La précédente réunion avait été reportée et Monsieur le président, M TAILLANDER, et la directrice régionale, Mme BUISSON, sont tous deux présents.

Vote du PV du CDAS du
5 décembre 2023

Vote pour à l'unanimité

Approbation du règlement intérieur

Vote contre à l'unanimité , les OS demandent la prise en compte des frais des suppléants lors des instances

Présentation de la nouvelle organisation régionale de l'action sociale

Mme BUISSON nous présente le nouvel organigramme.

La réorganisation régionale fait suite à un compte-rendu sur l'isolement des délégués.

La région AURA compte 12 départements avec des différences géographiques, climatiques et socio-économiques. L'action sociale bénéficie à 37940 personnes répartie sur 5 volets spécifiques.

Chaque département est doté d'un délégué, avec pour le Puy-de-Dôme, Monique SABATHIER, et pour chaque thématique un délégué spécifique chargé de la parentalité, la restauration, du logement, des vacances et de l'action sociale. La mission du délégué de proximité moins technique, touche tous les aspects de l'action sociale.

Dans le Puy-de-Dôme, Gilles MACHENOT, précédent délégué se consacre à la restauration pour l'ensemble de la région AURA.

Point sur les différents thèmes :

- **La parentalité** : il est à noter la lettre d'engagement de l'ARENFIP sur le nombre de berceaux accordés annuellement au personnel du Minefi jusqu'à la scolarisation de l'enfant fixé à 7 lits.

Des conventions sont signées avec des crèches privées et publiques en fonction des avancées dans le cadre du Contrat Territorial Réservataire Employeur. Le but étant la diminution du coût par berceau avec l'augmentation du nombre de place. Mme BUISSON et M TAILLANDER rappellent le statut particulier de l'ARENFIP dans ce domaine avec une fluctuation du remplissage de l'ARENFIP en fonction des niveaux (A, B ou C)

- **La restauration** : attention particulière apportée à l'espace-repas qui consiste à fournir un point d'eau et un point réfrigérant dès lors que le chef de service en fait la demande et en l'absence de restauration collective.

- **Le logement** : Le nouveau système en flux (suppression de l'identification du logement dans le parc) évite la perte définitive de place en cas de refus du candidat et facilite l'accès aux réservations sur un parc de 259 logements ALPAF.

Les aides et les prêts sont au nombre de 422.

- **Les vacances** : Quatre points de départ dont le plus important situé à Lyon permet avec l'action des gilets bleus de gérer 932 colons avec une problématique particulière du fait des JO cette année.

- **L'action locale** : le budget est maintenu au même niveau que l'année précédente (par bénéficiaire). Par contre le prix des sorties augmente du fait de l'inflation (coût de l'essence et des repas).

Note d'orientation nationale 2024 et relevé de conclusion du CNAS du 15/12/23

Note d'orientation nationale 2024

Le budget a été revalorisé en passant 111 à 112 millions d'euros permettant le maintien de reste à charge identique par bénéficiaire. Les actions locales sont abondées de la même façon.

Les missions redéfinies dans le cadre du déploiement de la nouvelle organisation feront l'objet d'une évaluation fin 2024.

Revue des prestations :

- CESU offre élargie jusqu'à 14 ans
- création du chèque sport : problème car peu de structures le prennent
- budget espace-repas réduit (30 000€ pour la région)
- les vacances des familles bénéficient d'une montée en gamme des résidences.
- fédération des associations ALPAF/AGRAF/EPAF pour l'amélioration de la gouvernance et la communication des opérateurs avec création d'une identité visuelle nationale → rédaction des statuts et des aspects juridiques en cours

- dispositif complet en cours de déploiement avec codification couleur notamment en fonction des thèmes

- développer une offre ciblée plus pertinente à partir de questionnaires dans Galileo : général et spécifique en fonction des actions locales

-- point sur le FIL (Fonds d'Innovation Locale) → renouvelé à partir des expérimentations et des nouvelles propositions dans le cadre de Bercy vert.

Point fort : être accessible au plus grand nombre quelque soit le statut, actif, en situation de handicap ou retraité

Relevé de conclusion du CNAS

La force de proposition est nécessaire pour améliorer l'action sociale



Activités et crédits d'actions locales 2024

Point budget et sorties 2024

Bilan :

- . sortie cabaret → 100 % satisfaits
- . Astérix → en cours, 125 inscrits pour 50 places
Priorité aux refus de l'année dernière
- . la Gentiane → plus de demandes que de places
Nouvelle programmation envisagée en septembre
- . sortie Chien de traîneau transformée en cani-rando suite manque de neige → 100 % satisfaits
- . consultations avocats et psychologues → budget totalement utilisé
- . colonies → inquiétude sur les inscriptions et modification des lieux de départ à cause des JO - prime de transport revalorisée
- . Arbre de Noël → cirque Antoine BERTIN à l'espace Ernest Cristal nouveauté sur le lieu et la prestation.
- . aide à la propriété désormais ouverte à tous



Projet 2025

→ élaboration d'un stage de préparation à la retraite par Monique SABATHIER, déléguée, et Laurence FARGES, assistante sociale avec reprise du projet d'avant Covid :
→ soit « clé en main » comme les sessions organisées par le SRIAS (coût important = 3800€ pour 20 personnes) soit avec des partenaires choisis (notaires, psychologues, médecin ou stage sur la mémoire) = 600€/prestataire en moyenne...
Tout cela, sans le volet administratif lié au calcul des retraites, en l'absence de prestataire compétent.

Ce stage a aussi pour but d'expliquer le rôle de l'action sociale lorsqu'on part en retraite.
Offre complémentaire par rapport au SRIAS qui offre 4/5 places DGFIP contre 20/25 places si organisée par l'action sociale

Questions diverses

Problème signalé

Les problèmes d'accessibilité du site SRIAS depuis les postes du bureau ont été signalés. Un nouveau site est en cours d'élaboration



**N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!
N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!**

Les élus en CDAS :

Titulaires → Patrick ALLAIS – Marie-Pierre GLAINE

Suppléants → Sandrine MATHIVET – Frédéric BASSO

FO-DDFIP63 :

ESI La Parlette - 17 Rue de la Parlette - 63000 Clermont-Ferrand